

MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION

TABLEAU N° XXIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1930, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

ÉTABLISSEMENTS	TRAVAILLANT		Au chômage	CON-DAMNÉS à la détention n'ayant pas accepté le travail libérés.	AU REPOS			A l'infr-merie.	EN CELLULE		A la salle de discipli-ne.	TOTAL
	commun.	à l'isole-ment.			Infirmes, vieillards, arri-vants et libérés.	Par prescrip-tion médicale	Par suite de mauvais temps, de répa-ration à l'ou-tillage, etc.		A l'iso-lement sans travail.	Par punition discipli-naire sans travail.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Établissements affectés aux hommes.												
CARN.....	259	21	»	»	»	5	76	16	3	14	4	398
CLAIRVAUX.....	757	»	101	»	5	10	»	36	4	7	22	947
ENSISHEIM.....	277	1	»	»	»	2	»	5	»	»	»	285
FONTEVRAULT.....	680	»	»	»	34	»	»	31	10	23	22	600
LOOS.....	304	»	8	»	1	1	»	16	1	3	6	335
MELUN.....	483	»	13	»	21	5	»	14	»	9	»	545
NIMES.....	566	»	»	»	4	5	»	35	»	29	14	652
POISSY.....	744	»	»	»	19	6	»	27	»	29	31	856
RIOM.....	307	»	90	»	26	5	»	19	1	6	11	467
TOTAUX.....	4.177	22	207	»	100	44	76	199	19	122	110	5.085
TOTAUX GÉNÉRAUX	4.599					229			141			
Établissements affectés aux femmes.												
HAGUENAU.....	180	»	»	»	»	»	»	11	»	»	»	191
MONTPELLIER.....	142	»	»	»	8	»	»	12	»	2	»	164
RENNES.....	216	»	»	»	»	1	»	16	»	2	»	235
TOTAUX.....	538	»	»	»	8	1	»	39	»	4	»	590
TOTAUX GÉNÉRAUX	538					9			4			

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

N° des tableaux

- I. — Mouvements d'entrées et de sorties, par établissement, pendant l'année 1930. — Effectif au 31 décembre 1930. (Pages 90 à 93.)
- II. — Répartition de la population au 31 décembre 1930, d'après la durée de la peine ou de la correction. (Pages 94 et 95.)
- III. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1930. — Cours spéciaux. — Bibliothèques. (Pages 96 et 97.)
- IV. — État moral et disciplinaire pendant l'année 1930. (Pages 98 et 99.)
- V. — État sanitaire pendant l'année 1930. (Pages 100 et 101.)
- VI. — Renseignements sur le travail pendant l'année 1930. (Pages 102 à 109.)
- VII. — Récapitulation des renseignements sur le travail pendant l'année 1930. (Pages 110 à 112.)
- VIII. — Accidents du travail pendant l'année 1930. — Établissements d'éducation surveillée, [garçons et filles]. (Page 113.)
- IX. — Renseignements divers sur les libérés. (Pages 114 et 115.)
- X. — État de l'instruction des libérés. (Pages 116 et 117.)

ÉTABLISSEMENTS
TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrées et de sorties, par
ÉTABLISSEMENTS

ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	POPULATION au 31 décembre 1929.	ENTRÉES								TOTAL
			en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.	venant des prisons du département où ils ont été jugés.		par transfèrement d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		RÉINTÉGRÉS			
				Mineurs de moins de 16 ans.	Mineurs de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou placement.	
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS											
Aniane	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	219	»	19	99	1	»	1	21	26	163
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Belle-Ile-en-Mer.....	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	246	»	1	99	16	18	4	3	37	178
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	16	8	»	»	»	»	»	»	»	8
	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	107	»	4	4	105	1	»	2	10	126
Eysses.....	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	2	»	1	»	2	»	»	»	1	4
	Condamnés à l'emprisonnement (art. 67.)	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	(pour 2 ans et moins.)	21	»	3	»	1	»	»	»	»	4
	(pour plus de 2 ans.)										
	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	223	»	57	52	13	4	»	5	104	235
Saint-Hilaire..	Confiés à l'Administration (loi du 28 juin 1904).....	10	1	»	»	»	»	»	»	»	1
	Condamnés (art. 67) pour plus de 2 ans.....	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Saint-Maurice	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	245	»	3	117	1	»	»	9	134	264
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	13	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	TOTAUX.....	1.108	9	88	371	139	23	5	40	314	989

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
Établissement, pendant l'année 1930. — Effectif au 31 décembre 1930.
ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	POPULATION au 31 décembre 1929.	SORTIES											TOTAL	TOTAL DE LA POPULATION par catégorie au 31 décembre 1930.	NATIONALITÉS		JOURNÉES DE PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE PLACES dans l'établissement.									
			LIBÉRÉS				PAR PLACEMENT	par décès.	TRANSFÉRÉS																				
			par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.	par grâce, incorporation d'office ou engagement militaire avant l'expiration de la peine.	par évasion			dans une prison départementale.	dans un autre établissement d'éducation correctionnelle.		dans un établissement hospitalier.																	
										public.	privé.																		
			13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29										
Aniane	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	219	»	19	99	1	»	1	21	26	163	44	7	25	16	36	»	1	12	»	28	169	219	198	21	76.870	211	350	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	
Belle-Ile-en-Mer.....	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	246	»	1	99	16	18	4	3	37	178	67	17	44	17	19	3	»	30	»	8	205	219	208	11	75.130	206	352	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	16	8	»	»	»	»	»	»	»	8	2	»	6	»	»	»	»	2	»	»	10	13	14	»	»	»	»	
	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	107	»	4	4	105	1	»	2	10	126	24	9	16	2	8	1	5	2	»	1	68	165	163	2	»	»	»	
Eysses.....	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	2	»	1	»	2	»	»	»	1	4	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	2	4	4	»	»	»	»	
	Condamnés à l'emprisonnement (art. 67.)	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	»	»	»	»	
	(pour 2 ans et moins.)	21	»	3	»	1	»	»	»	»	4	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	2	23	22	1	»	»	»	
	(pour plus de 2 ans.)																												
	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	223	»	57	52	13	4	»	5	104	235	36	15	18	37	73	4	4	15	5	5	210	248	236	12	»	»	»	
Saint-Hilaire..	Confiés à l'Administration (loi du 28 juin 1904).....	10	1	»	»	»	»	»	»	»	1	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	3	3	»	82.256	225	276	
	Condamnés (art. 67) pour plus de 2 ans.....	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	1	1	»	»	»	»
Saint-Maurice	Placés sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	245	»	3	117	1	»	»	9	134	264	55	19	18	45	90	1	9	28	»	9	274	235	224	11	86.859	238	288	
	Confiés à l'Administration (art. 2 de la loi du 28 juin 1904).....	13	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	2	»	»	»	1	»	»	6	7	7	»	»	»	»	
	TOTAUX.....	1.108	9	88	371	139	23	5	40	314	989	339	69	128	117	229	10	19	90	5	51	957	1.140	1.081	59	377.068	1.033	1.716	

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	POPULATION au 31 décembre 1929.	ENTRÉES									SORTIES											TOTAL DE LA POPULATION par catégorie au 31 décembre 1930.	NATIONALITÉS		JOURNÉES DE PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE PLACES dans l'établissement.							
			venant des prisons du département où elles ont été jugées		par transfèrement d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		RÉINTÉGRÉES			LIBÉRÉS			TRANSFÉRÉS					TOTAL	Française.	Étrangère.															
			en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.	Mi-neures de moins de 16 ans.	Mi-neures de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou placement.	TOTAL	par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.	par grâce.	par évasion.	PAR PLACEMENT	par décès.				dans une prison départementale.	dans un autre établissement d'éducation correctionnelle.		dans un établissement hospitalier.	public.				privé.						
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29										
Cadillac.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	92	»	11	21	»	»	»	7	22	61	20	8	»	»	19	»	»	6	»	6	59	94	91	3	34.675	95	100							
	Confées à l'Administration (Loi du 28 juin 1904).....	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»										
Clermont.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	106	»	3	33	22	»	»	2	7	67	29	5	»	»	10	»	»	6	»	3	53	120	116	4	39.669	108	257							
	Confées à l'Administration (Loi du 28 juin 1904).....	2	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	2	»										
	Condamnées { pour 2 ans et moins. pour plus de 2 ans.	» 1	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 1	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 2	» 2				» »						
Doullens.....	Placées sous la tutelle administrative (art. 66 C. p.).....	147	»	11	64	8	1	2	7	46	139	40	16	»	»	54	»	»	32	»	5	147	139	136	3	56.532	155	155							
	Confées à l'Administration (Loi du 28 juin 1904).....	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»										
TOTALS pour les filles.....		350	1	26	118	30	1	2	16	75	269	90	29	»	»	83	»	»	45	»	14	261	358	348	10	130.876	358	512							
REPORT des garçons.....		1.108	9	88	371	139	23	5	40	314	989	239	69	128	117	229	10	19	90	5	51	957	1.140	1.081	59	377.088	1.033	1.716							
TOTALS GÉNÉRAUX (garçons et filles).....		1.458	10	114	489	169	24	7	56	389	1.258	329	98	128	117	312	10	19	135	5	65	1.218	1.498	1.429	69	507.944	1.391	2.228							
												1.258												1.218											

ÉTABLISSEMENTS

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

TABLEAU N° II. — Répartition de la population au 31 décembre

1930, d'après la durée de la peine ou de la correction.

CATÉGORIES	PLACÉS SOUS LA TUTELLE DE L'ADMINISTRATION (ART. 66 DU CODE PÉNAL)								CONFÉRÉS à l'adminis-tration en vertu de l'art. 2 de la loi du 28 juin 1904.	CONDAMNÉS A L'EMPRISONNEMENT									TOTAL PAR CATÉGORIE		
	Pour moins de 1 an	Pour 1 à 2 ans	Pour 2 à 4 ans	Pour 4 à 6 ans	Pour 6 à 8 ans	Pour 8 à 10 ans	Pour 10 à 12 ans	Pour 12 à 14 ans		Pour moins de 1 an.	Pour 1 an.	Pour 1 à 2 ans.	Pour 2 à 4 ans.	Pour 4 à 6 ans.	Pour 6 à 8 ans.	Pour 8 à 10 ans.	Pour 10 à 12 ans.	Pour plus de 12 ans.	ACQUITÉS (Art. 66 du Code pénal.)	LOI du 28 juin 1904.	CONDAMNÉS (Art. 67 et 69 du Code pénal.)
	2	3	4	5	6	7	8	9		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
GARÇONS	19	239	464	291	73	»	»	»	28	»	»	1	3	2	2	7	»	11	1.066	28	26
FILLES	7	30	182	120	14	»	»	»	3	»	»	1	»	»	1	»	»	»	353	3	2
TOTAUX	26	269	646	411	87	»	»	»	31	»	»	2	4	2	2	8	»	11	1.439	31	28
1.439										28											

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

TABLEAU N° III. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1930. — Cours spéciaux. — Bibliothèques.

MOUVEMENT DE L'ÉCOLE. —

RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT

ÉTABLISSEMENTS	PRÉSENTS A L'ÉCOLE au 31 décembre 1929.									ADMIS A L'ÉCOLE pendant l'année 1930.					SORTIS DE L'ÉCOLE pendant l'année 1930.					RESTE au 31 décembre 1930.		RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE 1930.														NOMBRE d'ENFANTS ayant suivi des cours spéciaux.	PUPILLES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT d'études primaires pendant l'année 1930.	BIBLIOTHÈQUE						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	ILLETTRÉS ayant appris			SACHANT LIRE ayant appris			SACHANT LIRE, ÉCRIRE et à calculer.			SACHANT LIRE, ÉCRIRE et à calculer.		TOTAL des colonnes 22 à 36.				38	39	40	41	42		
GARÇONS																																												
Aniane.....	»	32	104	85	20	29	71	49	390	»	32	45	64	30	171	7	24	93	95	219	»	4	4	5	6	46	5	4	2	127	31	15	4	94	36	390	18	22	14	783	2.304			
Belle-Ile-en-Mer.....	4	7	12	239	8	10	18	150	448	6	8	13	159	29	215	6	9	17	201	233	12	»	10	23	»	17	12	10	»	8	22	45	22	191	76	448	»	77	»	1.704	2.725			
Eysses.....	»	4	30	98	7	19	50	58	266	»	3	5	42	23	73	4	12	66	111	193	4	3	»	»	4	8	7	4	2	62	9	7	7	107	42	266	26	»	»	1.187	3.164			
Saint-Hilaire.....	4	9	27	195	18	22	25	171	471	»	4	18	165	31	218	3	9	32	209	253	3	7	8	4	»	6	17	8	»	25	27	»	»	366	»	471	»	61	13	1.578	986			
Saint-Maurice.....	10	21	67	160	15	31	102	116	522	6	2	53	145	74	280	7	18	56	161	242	13	3	5	4	3	14	13	22	7	84	61	17	10	214	52	522	17	38	16	961	2.250			
TOTAUX pour les garçons...	18	73	240	177	68	111	266	544	2.097	12	49	134	575	187	957	27	72	264	777	1.140	39	17	27	36	13	91	34	48	11	306	150	84	43	972	206	2.037	61	198	43	6.213	11.429			
FILLES																																												
Cadillac.....	2	4	19	68	6	18	30	7	154	»	5	8	27	19	59	2	10	30	63	95	2	4	2	»	3	8	6	5	7	13	17	12	12	50	13	154	»	40	6	1.500	3.180			
Clermont.....	10	2	9	88	7	15	35	12	178	1	5	10	23	15	54	»	6	32	86	124	1	6	6	4	»	5	9	3	»	27	17	»	»	77	23	178	67	48	10	1.480	997			
Doullens.....	5	9	28	106	5	8	19	107	287	»	6	9	94	39	168	5	2	21	111	130	5	2	1	2	»	6	5	8	»	24	15	8	»	152	61	287	»	»	14	2.348	1.800			
TOTAUX pour les filles.....	17	15	56	262	78	41	84	126	619	1	16	27	144	73	261	7	18	73	260	358	8	12	9	6	3	19	20	14	7	64	49	20	12	279	97	619	67	88	30	5.328	5.977			
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	35	88	296	1.039	86	152	350	670	2.716	13	65	161	719	260	1.218	34	90	337	1.037	1.498	47	29	36	42	16	110	74	62	18	370	199	104	55	1.251	303	2.716	128	286	73	11.541	17.406			

ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU N° IV. — Etat moral

ÉTABLISSEMENTS	RÉCOMPENSES							
	Grâces ou engage- ments militaires	Mises en liberté pro- visoire.	Placements chez des particu- liers.	Livrets de caisse d'épargne	Instru- ments et livres d'hon- neur.	Inscrip- tion au tableau d'honneur	Autres récom- penses.	TOTAL
	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
GARÇONS								
Aniane.....	25	9	36	14	»	164	1.229	1.477
Belle-Ile-en-mer.....	50	17	19	125	»	398	2.170	2.779
Eysses.....	17	9	9	»	»	1.787	1.490	3.312
Saint-Hilaire.....	18	15	73	»	25	96	535	762
Saint-Maurice.....	19	18	92	159	»	302	»	590
TOTAUX pour les garçons.....	129	68	229	298	25	2.747	5.424	8.920
FILLES								
Cadillac.....	»	8	15	21	66	103	1.030	1.243
Clermont.....	»	5	10	9	»	110	1.355	1.489
Doullens.....	»	16	49	»	»	218	11.20	1.403
TOTAUX pour les filles.....	»	29	74	30	66	431	3.505	4.135
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	129	97	303	328	91	3.178	8.929	13.055

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

et disciplinaire pendant l'année 1930.

NATURE DES INFRACTIONS							ÉVASIONS			PUNITIONS DISCIPLINAIRES				TRANS- FÉRÉS dans d'autres établisse- ments par mesure disciplinaire	CONDAMNÉS par LES TRIBUNAUX			
Larcins et vols.	Immo- ralité.	Voies de fait.	Paresse	Insu- bordi- nation.	Autres infrac- tions.	TOTAL	Tentées.	CONSOmmÉS		Cachot ou cellule.	Autres pu- nitions discipli- naires.	Répri- mandes	TOTAL		pendant la déten- tion.	pendant l'éva- sion de l'éta- blisse- ment.		
10	11	12	13	14	15	16	17	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.								18	19
9	9	46	137	31	1.374	1.606	13	16	9	150	1.310	146	1.606	12	»	»		
125	22	29	184	385	655	1.400	26	16	1	109	1.166	125	1.400	31	»	»		
1	4	121	96	547	1.229	1.998	3	2	»	93	1.672	233	1.998	»	7	7		
3	18	27	152	96	701	997	9	37	6	90	865	42	997	»	»	»		
41	36	59	78	114	583	911	15	33	12	47	646	218	911	27	3	9		
179	89	282	647	1.173	4.542	6.912	66	104	28	489	5.659	764	6.912	70	6	10		
1	5	23	9	18	81	137	»	6	4	103	5	29	137	6	»	»		
54	102	86	135	250	910	1.537	»	»	»	230	1.285	22	1.537	»	»	»		
17	14	37	12	15	1.157	1.252	»	»	»	54	1.166	32	1.252	3	»	»		
72	121	146	156	283	2.148	2.926	»	6	4	387	2.456	83	2.926	9	»	»		
251	210	428	803	1.456	6.690	9.838	66	110	32	876	8.115	847	9.838	79	6	10		

ÉTABLISSEMENTS
TABLEAU N° V. — État sanitaire

ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES MALADIES													
	MALADIES des voies respiratoires.		MALADIES des voies digestives.		FIÈVRES et courbatures.		ÉPIDÉMIES		CONTUSIONS et plaies.		AUTRES MALADIES		TOTAUX	
	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.	Malades.	Décédés.
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
GARÇONS	61	6	22	1	>	>	>	>	14	>	160	2	257	9
FILLES	23	>	47	>	1	>	>	>	11	>	281	>	363	>
TOTAUX	84	6	69	1	1	>	>	>	25	>	441	2	620	9

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
pendant l'année 1930.

SUCIDES	MORTS accidentelles	CAS D'ALIÉNATION constatés pendant l'année chez les jeunes pupilles.		CAS d'épilepsie constatés pendant l'année.	NOMBRE de journées d'infirmerie.	POPULATION MOYENNE à l'infirmerie.	PROPORTION p. 100 des décès par rapport à la population moyenne.	NOMBRE des jeunes pupilles transférés à l'hôpital.	JOURNÉES de traitement à l'hôpital.	NOMBRE de décès à l'hôpital.
		ayant donné antérieurement des signes d'aliénation.	n'ayant pas donné antérieurement des signes d'aliénation.							
		18	19							
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
1	>	>	1	1	4.926	14	0,96	58	1.553	1
>	>	2	>	>	3.771	10	>	10	1.187	1
1	>	2	1	1	8.697	24	0,79	68	2.740	2

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE

TABLEAU N° VI. — Renseignements sur le travail pendant l'année 1930.

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1930.		NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1930.			OBSERVATIONS
		dans l'établissement ou ses annexes.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage chez des particuliers.	TOTAL	
		3	4	5	6	7	
1	2	3	4	5	6	7	8
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers.....	3	3	912	»	912	
	Buandiers.....	6	6	1.824	»	1.824	
	Cuisiniers.....	9	9	2.736	»	2.736	
	Travaux divers.....	14	14	4.256	»	4.256	
	<i>Services agricoles.</i>						
	Charretiers et bouviers.....	2	2	608	»	608	
	Jardiniers.....	9	9	2.626	»	2.626	
	Ouvriers agricoles et viticoles.....	6	6	1.714	352	2.066	
	<i>Travaux industriels.</i>						
ANIANE.....	Ajusteurs, mécaniciens, serruriers....	20	20	5.562	»	5.562	
	Charrons, forgerons, maréchaux....	22	22	5.921	»	5.921	
	Cordonniers.....	14	14	4.013	»	4.013	
	Ferblantiers et chaudronniers.....	42	42	10.658	»	10.658	
	Maçons.....	7	7	2.015	»	2.015	
	Ménisiers.....	17	17	4.724	»	4.724	
	Tailleurs et ravaudeurs.....	31	31	8.166	»	8.166	
	Travaux divers.....	»	»	»	»	»	
	TOTAUX.....	202	202	55.735	352	56.087	
	Inoccupés.....						
	{ Malades.....		6				
	{ Pour autres causes.....		»				
	{ En punition.....		11				
	TOTAL GÉNÉRAL.....		219				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1930.		NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1930.			OBSERVATIONS
		dans l'établissement ou ses annexes.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage chez des particuliers.	TOTAL	
		3	4	5	6	7	
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers.....	5	5	1.706	»	1.706	
	Buandiers.....	7	7	2.505	»	2.505	
	Cuisiniers.....	14	14	6.754	»	6.754	
	Travaux divers.....	7	7	4.227	»	4.227	
	<i>Services agricoles.</i>						
	Jardiniers.....	15	15	5.166	»	5.166	
	Ouvriers agricoles.....	26	26	7.019	»	7.019	
	Vachers et porchers.....	19	19	7.696	»	7.696	
	<i>Travaux industriels.</i>						
	Charrons, forgerons, maréchaux....	4	4	2.613	»	2.613	
	Cordonniers.....	8	8	2.898	»	2.898	
BELLE-ÎLE-EN-MER.	Ferblantiers.....	6	6	2.261	»	2.261	
	Maçons.....	4	4	1.751	»	1.751	
	Ménisiers.....	12	12	3.342	»	3.342	
	Tailleurs.....	20	20	5.603	»	5.603	
	Marins.....	22	22	6.453	»	6.453	
	Cordiers.....	14	14	3.331	»	3.331	
	Travaux divers.....	»	»	»	»	»	
	TOTAUX.....	183	183	63.325	»	63.325	
	Inoccupés.....						
	{ Malades.....		13				
	{ Pour autres causes.....		»				
	{ En punition.....		37				
	TOTAL GÉNÉRAL.....		233				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1930.		NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1930.			OBSERVATIONS
		dans l'établis- sement ou ses annexes	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers.....	3	3	906	»	906	
	Buandiers.....	8	8	1.704	»	1.704	
	Cuisiniers.....	5	5	1.116	»	1.116	
	Travaux divers.....	10	10	2.267	»	2.267	
	<i>Services agricoles.</i>						
	Jardiniers.....	6	6	1.644	»	1.644	
	Ovriers agricoles.....	4	4	814	»	814	
	Vachers et porchers.....	2	2	614	»	614	
EVSSÉS.....	<i>Travaux industriels.</i>						
	Charrons, forgerons, maréchaux....	2	2	711	»	711	
	Cordonniers.....	6	6	1.615	»	1.615	
	Menuisiers.....	7	7	2.114	»	2.114	
	Taillieurs.....	121	121	26.823	»	26.853	
	Travaux divers.....	»	»	»	»	»	
	TOTAUX.....	174	174	40.358	»	40.358	
	Inoccupés.....						
	{ Malades.....		6				
	{ Pour autres causes.....		4				
	{ En punition.....		9				
	TOTAL GÉNÉRAL.....		193				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1930.		NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1930.			OBSERVATIONS
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers.....	»	»	»	»	»	
	Cuisiniers.....	9	9	2.736	»	2.736	
	Buandiers.....	»	»	»	»	»	
	Travaux divers.....	15	15	4.560	»	4.560	
	<i>Services agricoles.</i>						
	Bergers.....	2	2	608	»	608	
	Charretiers.....	14	14	4.256	»	4.256	
	Jardiniers.....	16	16	4.864	»	4.864	
	Ouvriers agricoles.....	83	83	25.232	»	25.232	
	Vachers et porchers.....	16	16	4.864	»	4.864	
	<i>Travaux industriels.</i>						
SAINT-HILAIRE.....	Charrons, forgerons, maréchaux....	16	16	4.864	»	4.864	
	Cordonniers.....	14	14	4.256	»	4.256	
	Ferblantiers.....	3	3	912	»	912	
	Maçons.....	6	6	1.824	»	1.824	
	Menuisiers.....	9	9	2.736	»	2.736	
	Taillieurs.....	11	11	3.344	»	3.344	
	Tonnelliers.....	2	2	608	»	608	
	Travaux divers.....	»	»	»	»	»	
	TOTAUX.....	216	216	65.664	»	65.664	
	Inoccupés.....						
	{ Malades.....		10				
	{ Pour autres causes.....		18				
	{ En punition.....		9				
	TOTAL GÉNÉRAL.....		253				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1930.		NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1930.			OBSERVATIONS
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Boulangers.....	7	2	1.554	351	1.905	
	Buandiers.....	8	8	2.012	»	2.012	
	Cuisiniers.....	7	7	2.540	»	2.540	
	Travaux divers.....	9	9	3.648	»	3.648	
	<i>Services agricoles.</i>						
	Bergers.....	5	5	2.156	»	2.156	
	Charretiers et bouviers.....	20	20	5.890	»	5.890	
	Jardiniers.....	8	8	2.429	»	2.429	
	Travaux agricoles et viticoles.....	50	50	16.588	19.815	36.403	
	Vacherie et porcherie.....	16	16	5.423	»	5.423	
	<i>Travaux industriels.</i>						
SAINT-MAURICE.....	Briquetiers.....	8	8	1.768	1.020	2.788	
	Bourelliers.....	»	»	64	»	64	
	Charrons, forgerons, maréchaux.....	6	6	1.432	310	1.742	
	Cordonniers.....	10	10	2.093	»	2.093	
	Ferblantiers.....	8	8	2.217	»	2.217	
	Maçons.....	»	»	851	»	851	
	Menuisiers.....	12	12	2.908	»	2.908	
	Scieurs.....	6	6	1.829	»	1.829	
	Tailleurs.....	15	15	2.598	»	2.598	
	Travaux divers.....	6	6	2.275	»	2.275	
	TOTAUX.....	201	201	60.275	21.496	81.771	
	Inoccupés.....						
	{ Malades.....		8				
	{ Pour autres causes.....		13				
	{ En punition.....		20				
	TOTAL GÉNÉRAL.....		242				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1930.		NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1930.			OBSERVATIONS
		dans l'établis- sement ou ses annexes.	TOTAL	dans l'établis- sement ou ses annexes.	à titre de louage chez des parti- culiers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	<i>Services économiques.</i>						
	Buandières.....	6	6	1.824	»	1.824	
	Cuisinières.....	4	4	1.216	»	1.216	
	Ménagères.....	7	7	2.128	»	2.128	
	<i>Services agricoles.</i>						
	Jardinières.....	6	6	1.824	»	1.824	
	Vendangeuses.....	»	»	»	1.957	1.957	
	<i>Travaux industriels.</i>						
CADILLAC.....	Couturières.....	46	46	13.984	»	13.984	
	Lingerie.....	2	2	608	»	608	
	Ravandage.....	20	20	6.080	»	6.080	
	Travaux divers.....	»	»	»	»	»	
	TOTAUX.....	91	91	27.664	1.957	29.621	
	Inoccupées.....						
	{ Malades.....		1				
	{ Pour autres causes.....		3				
	{ En punition.....		»				
	TOTAL GÉNÉRAL.....		95				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décembre 1930.		NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1930.			OBSERVATIONS
		dans l'établissement ou ses annexes.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage chez des particuliers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Buandières	7	7	2.128	»	2.128	
	Cuisinières.....	5	5	1.520	»	1.520	
	<i>Travaux industriels.</i>						
	Lingerie.....	58	58	17.632	»	17.632	
	Fleurs et plumes.....	32	32	9.728	»	9.728	
	Ravaudage	18	18	5.472	»	5.472	
CLERMONT.....	Travaux divers.....	»	»	»	»	»	
	TOTAUX.....	120	120	36.480	»	36.480	
	Inoccupées { Malades.....		1				
	{ Pour autres causes.....		»				
	{ En punition.....		3				
	TOTAL GÉNÉRAL.....		124				

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupées au 31 décembre 1930.		NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1930.			OBSERVATIONS
		dans l'établissement ou ses annexes.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage chez des particuliers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>Services économiques.</i>						
	Buandières	8	8	2.625	»	2.625	
	Cuisinières.....	6	6	1.286	»	1.286	
	Ménagères.....	12	12	3.872	»	3.872	
	<i>Services agricoles.</i>						
	Jardinières.....	8	8	2.430	»	2.430	
	Vachères	8	8	2.495	»	2.495	
	<i>Travaux industriels.</i>						
DOULLENS.....	Lingerie.....	69	69	21.782	»	21.782	
	Ravaudage	9	9	4.893	»	4.893	
	Maternité	3	3	2.150	»	2.150	
	Travaux divers	6	6	1.775	»	1.775	
	TOTAUX.....	129	129	43.308	»	43.308	
	Inoccupées { Malades.....		5				
	{ Pour autres causes.....		4				
	{ En punition.....		1				
	TOTAL GÉNÉRAL.....		139				

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
TABLEAU N° VII. — Récapitulation des renseignements
sur le travail pendant l'année 1930.
ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

NATURE DES TRAVAUX	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS					
	NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupés au 31 décembre 1930			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1930		
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7
GARÇONS						
<i>Services économiques.</i>						
Boulangers.....	18	»	18	5.078	351	5.429
Buandiers.....	29	»	29	8.045	»	8.045
Cuisiniers.....	44	»	44	15.882	»	15.882
Travaux divers : infirmiers, magasiniers, etc.	55	»	55	18.958	»	18.958
TOTAUX.....	146	»	146	47.963	351	48.314
<i>Services agricoles.</i>						
Bergers.....	7	»	7	2.764	»	2.764
Charretiers, bouviers.....	36	»	36	10.754	»	10.754
Jardiniers.....	54	»	54	16.729	»	16.729
Ouvriers agricoles, viticoles.....	169	»	169	51.367	20.167	71.534
Travaux divers (Vachers, porchers, etc)...	53	»	53	18.597	»	18.597
TOTAUX.....	319	»	319	100.211	20.167	120.378

ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX GARÇONS

NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE DE JEUNES PUPILLES occupés au 31 décembre 1930.			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1930.		
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
	2	3	4	5	6	7
<i>Travaux industriels</i>						
Ajusteurs, serruriers.....	20	»	20	5.562	»	5.562
Bourelliers.....	»	»	»	64	»	64
Bûcherons, scieurs.....	6	»	6	1.829	»	1.829
Charpentiers, couvreurs.....	»	»	»	»	»	»
Charrons, maréchaux, forgerons.....	50	»	50	15.541	310	15.851
Cordiers.....	14	»	14	3.331	»	3.331
Cordonniers.....	52	»	52	14.875	»	14.875
Ferblantiers.....	59	»	59	16.048	»	16.048
Maçons, briquetiers.....	25	»	25	8.209	1.020	9.229
Marins.....	22	»	22	6.453	»	6.453
Menuisiers, peintres.....	57	»	57	15.824	»	15.824
Tailleurs.....	198	»	198	46.564	»	46.564
Travaux divers (musiciens etc).....	8	»	8	2.883	»	4.515
TOTAUX.....	511	»	511	137.183	1.330	138.513
<i>Inoccupés.</i>						
Malades.....	43	»	43	»	»	»
Pour autres causes.....	35	»	35	»	»	»
En punition.....	86	»	86	»	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	1.140	»	1.140	285.357	21.848	307.205

ETABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
TABLEAU N° VII — Récapitulation des renseignements sur le travail pendant l'année 1930.
ÉTABLISSEMENTS AFFECTÉS AUX FILLES

NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE DE JEUNES FILLES occupées au 31 décembre 1930.			NOMBRE DE JOURNÉES DE TRAVAIL pendant l'année 1930.		
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL
	1	2	3	4	5	6
<i>Services économiques.</i>						
Buanderie.....	21	»	21	6.577	»	6.577
Cuisine.....	15	»	15	4.022	»	4.022
Ménage.....	19	»	19	6.000	»	6.000
Jardinage.....	14	»	14	4.254	»	4.254
Travaux divers (vacherie, porcherie, vendanges, etc.....)	8	»	8	2.495	1.957	4.452
TOTAUX.....	77	»	77	23.348	1.957	25.305
<i>Autres travaux.</i>						
Couture et ravantage.....	93	»	93	30.429	»	30.429
Fleurs, plumes.....	32	»	32	9.728	»	9.728
Lingerie et bonnetterie.....	129	»	129	40.022	»	40.022
Apprenties et travaux divers.....	3	»	3	2.150	»	2.150
Maternité, infirmerie.....	6	»	6	1.775	»	1.775
TOTAUX.....	263	»	263	84.104	»	84.104
<i>Inoccupées.</i>						
Malades.....	7	»	7	»	»	»
Pour autres causes.....	7	»	7	»	»	»
En punition.....	4	»	4	»	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	358	»	358	107.452	1.957	109.409

ETABLISSEMENTS D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
TABLEAU N° VIII — Accidents du travail pendant l'année 1930

ETABLISSEMENTS	ACCIDENTS AYANT OCCASIONNÉ						NATIONALITÉ		OBSERVATIONS
	une incapacité temporaire	une incapacité permanente et partielle	une incapacité permanente et absolue	LA MORT		FRANÇAISE	ÉTRANGÈRE		
				nombre.	ayant des ascendants sans ascendants				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
GARÇONS... Aniane..... Belle-Ile-en-mer..... Eysses..... Saint-Hilaire..... Saint-Maurice.....	»	»	»	»	»	»	»	»	
	»	»	»	»	»	»	»	»	
	»	»	»	»	»	»	»	»	
	»	»	»	»	»	»	»	»	
	»	»	»	»	»	»	»	»	
	»	1	»	»	»	»	»	1	»
TOTAUX pour les garçons.....	»	1	»	»	»	»	1	»	
FILLES... Cadillac..... Clermont..... Doullens.....	»	»	»	»	»	»	»	»	
	»	»	»	»	»	»	»	»	
	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX pour les filles.....	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	»	1	»	»	»	»	1	»	

ÉTABLISSEMENTS

TABLEAU N° IX. — Renseignements sur les jeunes pupilles

(Les enfants confiés à l'Administration par l'Assistance publique

ÉTABLISSEMENTS	CAUSES DE LA SORTIE	NOMBRE TOTAL des jeunes pupilles libérés pendant l'année	AGÉS					Recidivistes à leur entrée.	INSTRUCTION religieuse (A)		
			par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.	par grâce, engagement militaire ou mise en liberté provisoire.	de 12 ans et au-dessous.	de plus de 12 à 16 ans.	de plus de 16 à 18 ans.		de plus de 18 à 20 ans.	de plus de 20 ans.	Ayant fait leur première communion.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
GARÇONS											
Aniane.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	44	»	»	1	9	34	5	35	9	
	Libération anticipée.....	»	32	»	2	19	11	3	24	8	
Belle-Ile-en-Mer.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	67	»	6	20	11	14	8	56	11	
	Libération anticipée.....	»	61	»	52	18	3	9	51	10	
Eysses.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	26	»	»	»	3	23	1	15	11	
	Libération anticipée.....	»	25	»	4	2	7	»	14	11	
Saint-Hilaire.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	34	»	»	»	3	31	26	25	9	
	Libération anticipée.....	»	33	»	4	29	»	40	32	1	
Saint-Maurice.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	55	»	»	1	3	51	»	42	13	
	Libération anticipée.....	»	37	»	1	30	6	»	29	8	
FILLES		226	188	»	10	83	132	189	92	323	91
Cadillac.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	20	»	»	3	13	4	»	16	1	
	Libération anticipée.....	»	8	»	2	6	»	»	8	»	
Clermont.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	29	»	»	»	»	26	»	22	7	
	Libération anticipée.....	»	5	»	»	2	3	»	4	1	
Doullens.....	Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	40	»	»	5	2	33	1	52	2	
	Libération anticipée.....	»	16	»	3	11	2	»	6	2	
TOTAUX pour les filles....		89	29	»	3	23	28	64	1	105	13
TOTAUX GÉNÉRAUX.....		315	217	»	13	106	160	253	93	428	104

(A) Les enfants ne font leur première communion qu'avec le consentement de leurs parents.

ÉDUCATION SURVEILLÉE

qui ont été libérés ou graciés pendant l'année 1930.

[Loi du 28 juin 1904] ne figurent pas dans ce tableau.)

INSTRUCTION PROFESSIONNELLE				RÉSULTATS de l'instruction professionnelle.				RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PLACEMENT											
Ayant appris un métier dans l'établissement.				N'étant pas en état de gagner leur vie.				Retenus dans l'établissement.	Retenus dans leurs familles.	Confiés à des sociétés de patronage ou à des institutions d'assistance.	Placés par les soins du directeur.	Ayant reçu des vêtements à leur sortie.	Évaluation du montant des frais d'habillement.	Ayant reçu des secours de route.	Montant des sommes données pour secours de route.	Montant du pécule au moment de la libération			
Agricole.	Industriel.	Une autre profession.	Aucune profession.	Étant en état de gagner leur vie.	N'étant pas en état de gagner leur vie.	par suite d'infirmités ou de mauvaise santé.	par défaut d'instruction professionnelle.										par défaut d'intelligence.	Engagés militaires et appelés sous les drapeaux.	comme ouvriers, domestiques, agriculteurs, ou à autre titre.
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
11	33	»	»	44	»	»	»	»	44	»	»	»	44	5.713 83	34	2.161 40	10.106 43		
5	27	»	»	32	»	»	»	»	12	2	18	»	1	72 59	»	»	5.801 01		
19	23	25	»	67	»	»	»	»	67	»	»	»	67	11.052 32	»	»	7.914 67		
20	22	19	»	61	»	»	»	»	28	»	33	»	44	7.258 24	»	»	20.985 55		
12	9	5	»	26	»	»	»	»	24	»	»	2	26	5.592 75	23	1.493 35	5.281 46		
11	12	2	»	24	1	»	»	»	9	»	16	»	11	4.568 55	2	101 25	6.029 35		
27	7	»	»	34	»	»	»	»	24	»	»	10	28	4.636 24	»	»	8.400 00		
29	4	»	»	33	»	»	»	»	14	1	18	»	19	3.146 02	»	»	5.700 00		
48	7	»	»	55	»	»	»	»	54	»	»	1	55	13.876 50	»	»	9.813 34		
32	5	»	»	37	»	»	»	»	19	»	18	»	16	4.040 00	»	»	8.353 82		
TOTAUX pour les garçons..		214	149	51	»	413	1	»	»	»	295	3	103	13	311	59.957 04	59	3.756 00	88.385 99
3	5	12	»	20	»	»	»	»	18	2	»	»	20	6.076 45	»	»	3.859 68		
»	4	3	1	7	1	»	»	»	7	1	»	»	»	»	»	»	1.281 48		
29	»	»	»	29	»	»	»	»	29	»	»	»	29	8.343 90	»	»	6.596 32		
5	»	»	»	5	»	»	»	»	5	»	»	»	5	1.390 65	»	»	897 25		
14	19	7	»	40	»	»	»	»	37	1	»	3	13	2.104 48	»	»	10.204 49		
8	10	3	»	11	5	»	»	»	16	»	»	»	1	87 25	»	»	3.066 87		
TOTAUX pour les filles....		54	38	25	1	112	6	»	»	»	112	3	3	68	18.002 73	»	»	25.906 49	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....		268	187	76	1	525	7	»	»	»	407	6	103	16	379	79.959 77	59	3.756 00	114.292 48

ÉTABLISSEMENTS
TABLEAU N° X. — État de

CATÉGORIES	ILLETTRÉS A LEUR ENTRÉE				
	AYANT APPRIS			ayant acquis l'instruction primaire complète.	demenrés illettrés.
	à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.		
1	2	3	4	5	6
GARÇONS					
Libérés par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	3	18	34	»	»
Libérés par anticipation.....	1	18	41	»	»
TOTAUX.....	4	36	75	»	»
FILLES					
Libérées par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	3	6	7	»	1
Libérées par anticipation.....	2	3	5	»	»
TOTAUX.....	5	9	12	»	1
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	9	45	87	»	1

142

D'ÉDUCATION SURVEILLÉE
l'instruction des libérés pendant l'année 1930.

SACHANT LIRE A LEUR ENTRÉE				SACHANT LIRE ET ÉCRIRE à leur entrée.			SACHANT lire, écrire et calculer à leur entrée.		POSSÉDANT à leur entrée l'instruction primaire ou une instruction supérieure		TOTAL		
AYANT APPRIS		ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant appris à calculer.	ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant acquis l'instruction primaire complète.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	n'ayant pas fait de progrès.			
a écrire.	et à calculer.											7	8
12	61	5	3	27	21	1	25	2	14	»	226		
15	39	3	»	28	7	3	24	1	7	1	188		
27	100	8	3	55	28	4	49	3	31	1	414		
3	19	2	»	17	9	»	14	»	8	»	89		
2	1	»	»	6	»	1	7	»	2	»	29		
5	20	2	»	23	9	1	21	»	10	»	118		
32	120	10	3	78	37	5	70	3	31	1	532		
165				120			73		32				